

1. *Débitrice:*
LVE ENGINEERING SA, rue Eugène-Marziano 15,
1227 Carouge
2. *Remarques:* But: exploitation d'un bureau d'ingénieurs en matière de vidéo surveillance et de télécommunications; conseil, conception, distribution et ventes en tous pays de services et produits de vidéo surveillance et télécommunications; supervision et direction de projets.
Dans la faillite mentionnée ci-dessus, sont déposés et peuvent être consultés à l'office dès ce jour:
1. L'état de collocation (réf. n° 1);
2. L'état de revendication, cas échéant (réf. n° 2);
3. L'inventaire (contenant, cas échéant, la liste des objets déclarés de stricte nécessité) (réf. n° 3).
A dater de cette publication, il est imparti aux créanciers un délai de:
- vingt jours pour introduire action contre l'état de collocation (art. 250 LP) et demander la cession des droits pour contester une revendication (art. 49 et 80 OAOF);
- dix jours pour recourir contre l'inventaire et les décisions relatives aux objets déclarés de stricte nécessité (art. 32 OAOF).
Sinon, l'état de collocation, l'état de revendication et l'inventaire seront considérés comme acceptés. (Réf. n° 1-3)
Pour tout renseignement:
Groupe no 2, tél. 022 388 89 02
2008 001386 N/OFA2

Office des faillites
1227 Carouge
(05095410)